Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/10/2021

EARL DE LA FLEUR DE LIERRE rappelle saucisson sec nature porc



- Noms des modèles ou références concernés : **sans**
- Marque : **sans marque**
- **Lot 220721**
- Conditionnements : **sans**
- Date début/fin de commercialisation : **du 06/10/2021 au 09/10/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **sans**
- Informations complémentaires : **saucisson sec vendu à l'unité en libre service sur le marché**
- Zone géographique de vente : **marché de Charlieu 42190**
- Distributeurs : **aucun**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suite à un autocontrôle sur un lot de saucisson sec nature porc, mise en évidence de listéria monocytogènes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 23 octobre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0608525194**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre